



enseignement
catholique 85

Pays de la Loire

La Roche-sur-Yon, le 4 septembre 2025

NOTE D'INFORMATION 1^{er} DEGRE SERVICE DE PSYCHOLOGIE

Dossier suivi par Aurélie BRETOME
Responsable Service psychologie – DEC Vendée
Contact : aurelie.brethome@ddec85.org

- Pour cette présente rentrée « **La demande d'intervention relevant d'une éventuelle orientation** » ainsi que « **les fiches de renseignements scolaires** » vous sont actuellement adressées. Elles doivent nous parvenir **au plus tard le vendredi 17 octobre 2025**. L'établissement engage sa responsabilité auprès des familles dans l'étude du dossier si la date n'est pas respectée.
- Dans un second temps, en *décembre 2025*, vous recevrez « **La demande d'intervention pour les élèves dont les difficultés de socialisation et/ou d'apprentissage perdurent malgré les aides mises en place** ».
- Les « **Temps d'analyse de situations d'élèves** » à l'attention des enseignants, investies positivement les précédentes années scolaires, sont reconduits. Les modalités de leur mise en place sont à élaborer avec le psychologue référent du secteur.

Cette organisation nous permet de respecter au mieux le calendrier d'envoi des comptes rendus à la MVA-MDPH (Maison Vendée Autonomie) et à la CDOEA (Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés) ; puis de prendre en compte, par la suite, les autres situations.

Ces deux demandes d'intervention ainsi que les fiches de renseignements scolaires peuvent être renseignées de deux manières différentes : version manuelle ou version informatisée.

Après avoir rempli la demande d'intervention et la fiche de renseignements scolaires, merci de les expédier soit :

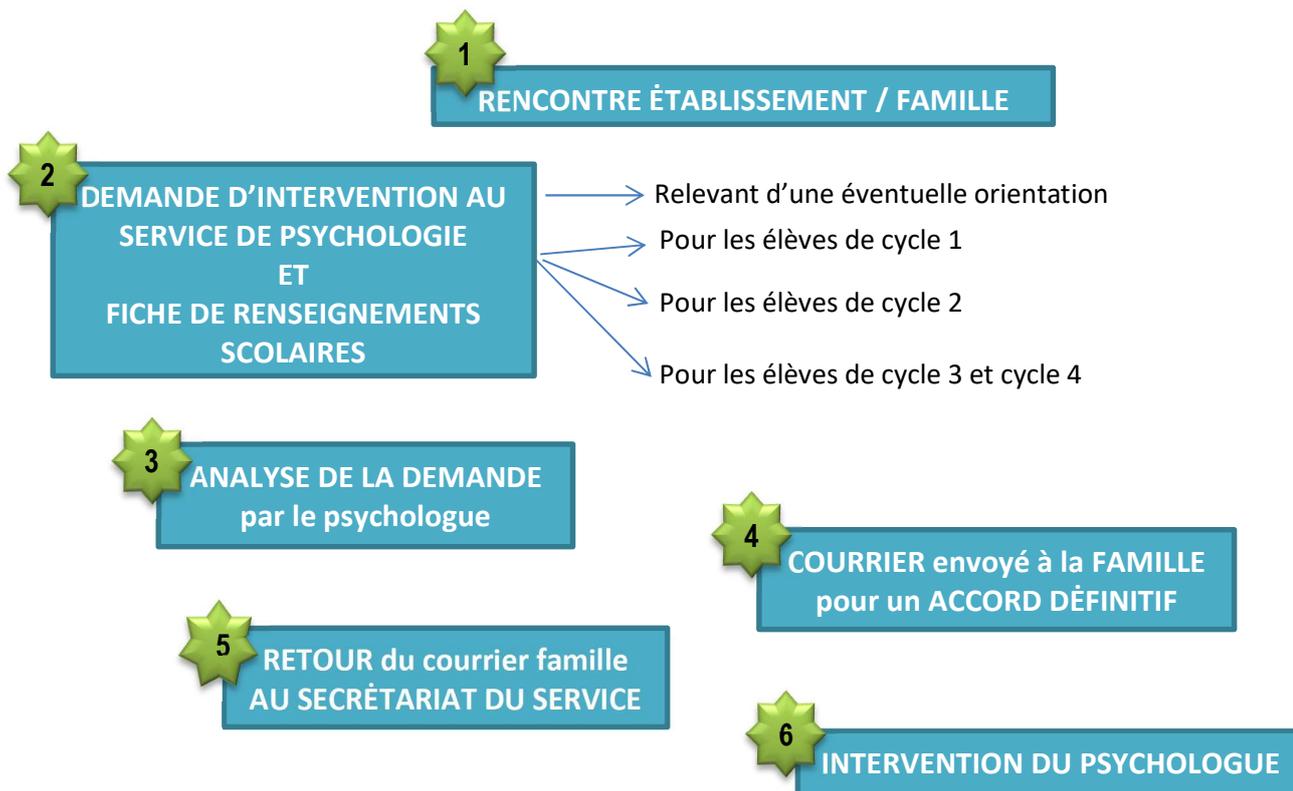
- Par mail
- Ou version papier à :
 - **DEC – Secrétariat service de psychologie**
Isabelle Vrignaud
6 Route de Mouilleron - CS 20059
85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Toute demande en version informatisée doit être
IMPERATIVEMENT envoyée
sur la boîte mail de l'assistante administrative
isabelle.vrignaud@ddec85.org

👉 **Bien veiller à faire signer les documents à toutes les personnes concernées avant de nous l'expédier.**

- La carte des secteurs géographiques vous est jointe.

Démarche de la demande



Calendrier

Les orientations vers :
SEGPA
Dispositif ULIS-école, ULIS-collège
IME
Dispositif ITEP
SESSAD (SAAAIS, SSEFIS, SSESD)

jusqu'au 17 octobre 2025

☞ Ces demandes seront traitées par le service de façon prioritaire. L'établissement engage sa responsabilité auprès des familles dans l'étude du dossier si la date n'est pas respectée. Toute demande arrivant après cette date ne pourra pas être traitée par le service.

☞ Une mutualisation des demandes par le service est mise en place selon la file active.

Aurélie BRETOME,
Psychologue
Responsable du service